

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 1^{ER} JUILLET 2026

N° Acte : **2026-Délib-101-CM 01/07/2026**

Classification : **7.10 Divers**

N^{bre} de Conseillers
en exercice :

29

N^{bre} de Conseillers

présents ou représentés :

29

**Objet : Fixation des tarifs
pour le marché de Noël**

L'An deux mil vingt-six le 1^{er} du mois de juillet à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur David LE BERRE, Maire.

Etaient absents : M. Gaétan MARBLÉ (procuration à M. Quentin BERNARD) ; Mme Audrey DI MARINO (procuration à Mme Céline CALVEZ) et M. Stéphane LE GALL (procuration à M. Pierrick COTTO).

Secrétaire : M. Quentin BERNARD.

Le marché de Noël de Penmarc'h est organisé depuis plusieurs années à Cap Caval. Cet événement, apprécié des habitants et des visiteurs, constitue un moment de convivialité et de partage à l'approche des fêtes de fin d'année. Il contribue à l'animation de la commune tout en valorisant le savoir-faire local et la vie associative.

Le marché est composé majoritairement d'artisans et de producteurs locaux ainsi que d'associations penmarchaises, qui y proposent leurs créations, produits et animations dans un esprit de Noël chaleureux et familial.

Il est proposé au Conseil municipal de fixer les tarifs comme suit :

- 5 € par table (1,20 m),
- gratuité pour les associations penmarchaises.

Vu l'avis favorable de la commission « Vie économique, tourisme, marchés, ports et nautisme » du jeudi 18 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité**,

DÉCIDE :

DE FIXER les tarifs tels que présentés ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
David LE BERRE